

UNION PROFESSIONNELLE DES CHIRURGIENS BELGES
BEROEPSVERENIGING DER BELGISCHE CHIRURGEN
BELGIAN PROFESSIONAL SURGICAL ASSOCIATION

Kroonlaan - Av. De La Couronne 20, 1050 Brussel Bruxelles

Bruxelles, le 7 juin 2012

Aux Membres du GLEM

Chers Confrères,

En tant qu'Union professionnelle, nous devons vous informer d'un manque d'accréditation chez les chirurgiens. Seulement 45 % des chirurgiens actifs sont accrédités !

Une des évolutions que nous pouvons anticiper pour l'avenir de notre profession est certainement l'arrivée, la "menace" de la recertification.

Un aperçu de la situation dans divers pays d'Europe nous apprend d'abord que jusqu'ici, en Belgique, nous sommes familiarisés avec l'Accréditation, une *formation continue et un peer-review* (par les Glems), *non obligatoires*, offrant de menus avantages fiscaux.

En France, il existe, depuis environ 10 ans, une *formation continue obligatoire*, mais il n'y a eu jusqu'ici aucun contrôle et aucune sanction.

L'Allemagne connaît un système de *formation continue obligatoire* géré par les Ärztekammern (chambres régionales - une organisation de la Profession) nécessitant la récolte de 250 points en 5 ans.

Aux Pays-Bas, la *formation continue est obligatoire* et accompagnée d'une *visitation de la pratique* par les Pairs tous les 5 ans. Les critères sont établis par les organisations professionnelles et approuvés par le Département de la Santé.

L'Europe introduit une validation à partir de cette année-ci par un programme en trois phases de complexité croissante. Une *certification de bonne activité* par un collègue et par l'employeur, des exigences de *formation continue* et une *évaluation de compétence*. Le programme sera volontaire au début et l'implémentation est prévue pour 2013.

Mais c'est au Royaume-Uni que l'introduction par le GMC (General Medical Council) de l'obligation de renouveler périodiquement l'habilitation à pratiquer obligatoire provoque le plus d'agitation. La BMA (British Medical Association) la considère comme "overly bureaucratic and cumbersome, costly and ineffective!"

Beaucoup de nos collègues chirurgiens peuvent entrer dans les critères mais ils omettent de remplir les obligations administratives.

Avec un minimum d'effort, la plupart des chirurgiens peuvent s'accréditer.

Alors on pourra valider l'accréditation comme recertification.

L'importance de cette démarche peut être le sujet d'une discussion dans votre GLEM.

Acceptez nos salutations confraternelles.

Dr Baudouin Mansvelt,
Président

Dr Luc Haeck,
Secrétaire Général